

# **BILAN DE LA MOBILITE 2025**

**Personnels enseignants du second degré  
Personnels d'éducation  
& Psychologues de l'éducation nationale**

Novembre 2025

## Table des matières

BILAN DE LA MOBILITE 2025.....	1
I – MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE.....	3
I.A - PHASE INTER ACADEMIQUE.....	3
I.A.1) – POSTES SPECIFIQUES NATIONAUX : mouvement SPEN et POP .....	3
I.A.2) – MOUVEMENT GENERAL INTER ACADEMIQUE .....	4
I.B - PHASE INTRA ACADEMIQUE.....	8
I.B.1) – POSTES .....	8
I.B.2) – DEMANDES DE MUTATION (personnels de l'académie et entrants).....	9
I.B.3) – RESULTATS .....	9
I.B.4) – CRITERES DE CLASSEMENT DES DEMANDES.....	16
I.B.5) – FIABILISATION DES DOSSIERS – CONTROLE ET CORRECTIONS .....	18
I.B.6) RECOURS ET REVISIONS .....	18
I.B.7) PHASE D'AJUSTEMENT .....	19
II – AUTRES MOBILITES .....	20
II.A – DETACHEMENT .....	20
II.B – AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (hors ATER et doctorant) .....	21

# I – MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE

Les lignes directrices de gestion (LDG) constituent l'une des innovations de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Les LDG précisent les orientations générales d'une administration en matière de gestion des ressources humaines, notamment la mobilité.

Les LDG académiques sont publiées sur le site Internet de l'académie<sup>1</sup>.

Le décret du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion prévoit qu'un bilan des LDG est établi annuellement et présenté au comité social d'administration (CSA).

Le mouvement 2025 des personnels enseignants du second degré, personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale se caractérise par une participation et un nombre de mutations globalement stables au mouvement intra-académique par rapport à l'année précédente.

La dernière version des LDG académiques en matière de mobilité a été présentée au CSA du 27 janvier 2025. La principale modification portait sur une simplification de la procédure d'attribution d'une bonification au titre d'un vœu REP+.

Auparavant, les personnels qui formulaient des vœux en REP+ devaient obligatoirement constituer un dossier de candidature et étaient ensuite auditionnés par une commission académique composée d'inspecteurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, de chefs d'établissements classés REP+ et de représentants des services académiques. Cette commission rendait un avis (favorable ou défavorable), valable un an uniquement. Après examen des avis rendus par la commission, la Rectrice attribuait une bonification de 500 points sur tous les vœux précis ou larges typés REP+.

Désormais, la bonification forfaitaire est attribuée automatiquement en cas de vœu REP+.

Ces modifications ont porté leurs fruits : lors du mouvement 2025, les 13 postes vacants en REP+ ont été pourvus.

## I.A - PHASE INTER ACADEMIQUE

### I.A.1) – POSTES SPECIFIQUES NATIONAUX : mouvement SPEN et POP

#### I.A.1.A Postes SPEN

296 postes sont étiquetés SPEN à la rentrée 2025.

	Participants (origine académie de Besançon)	Postes offerts (hors POP)	Affectations prononcées (dans & hors acad hors POP)
SPEN 2025	45	29	21
SPEN 2024	71	20	19
SPEN 2023	88	35	20
SPEN 2022	66	33	17
SPEN 2021	62	17	13

Les données montrent des variations dans la participation, les postes offerts et les affectations prononcées au fil des années avec une diminution du nombre de participants au mouvement SPEN au sein de notre académie.

#### I.A.1.B Postes POP

31 postes étiquetés POP dont 13 postes vacants offerts au mouvement 2025.

- 12 candidatures sont enregistrées
- 7 postes sont pourvus – 4 postes ne font l'objet d'aucune candidature.

<sup>1</sup> <https://www.ac-besancon.fr/les-lignes-directrices-de-gestion-carrieres-et-mobilites-122012>

Les postes POP ont pour vocation d'augmenter la visibilité des postes et d'attirer les talents nationaux. 54 % des postes vacants ont pu être pourvus.

#### I.A.2) - MOUVEMENT GENERAL INTER ACADEMIQUE

Capacité d'accueil notifiée par le Ministère :	132	(rappel : 112 en 2024)
Nombre d'entrants dans l'académie :	177	(rappel : 147 en 2024)
Nombre de sortants de l'académie :	45	(rappel : 35 en 2024)

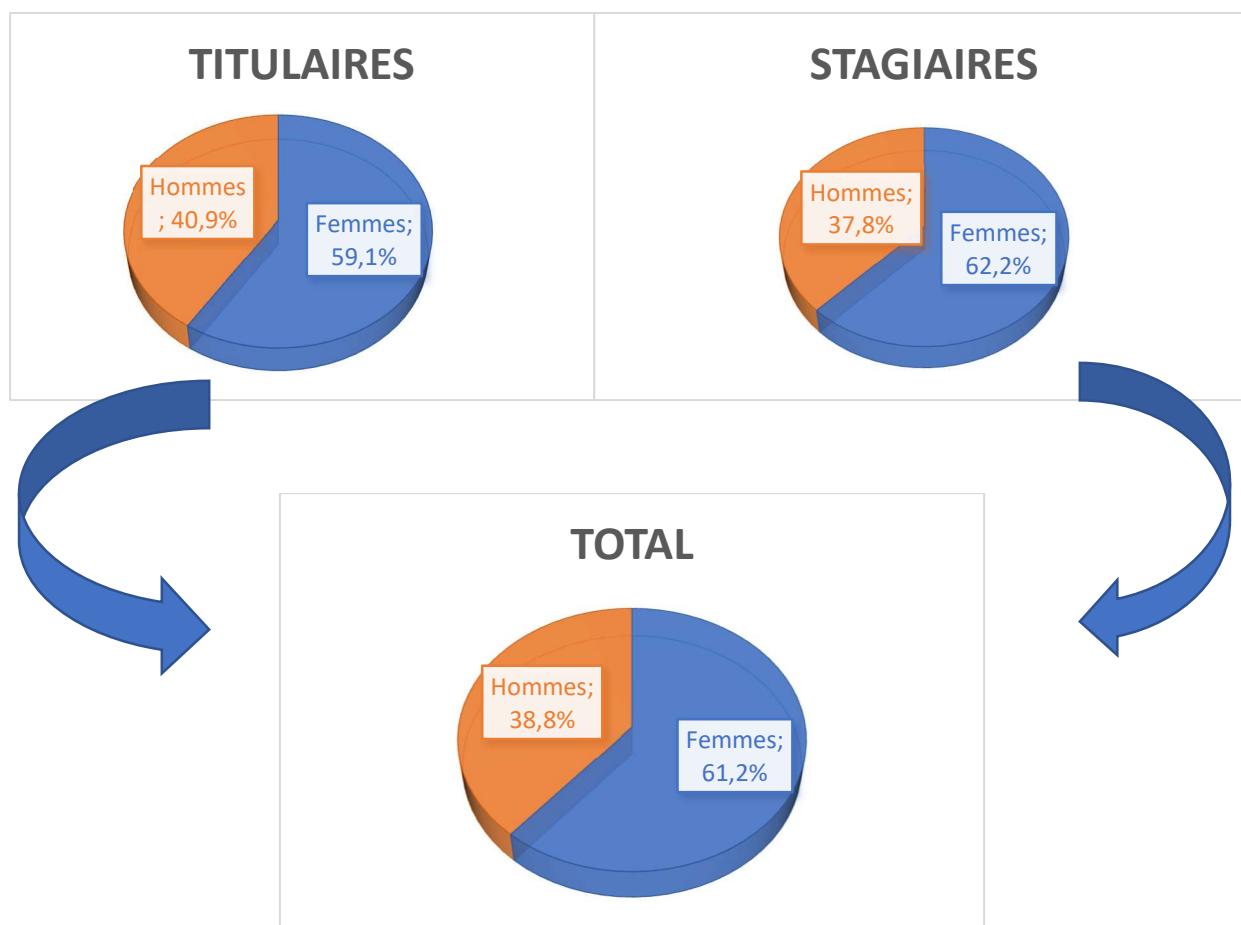
La capacité d'accueil a été augmenté de 20 cette année, ce qui représente une augmentation de près de 18 % par rapport à 2024.

##### I.A.2.A Demandes de mutation

**Participants** : 273 personnels de l'académie (93 titulaires et 180 stagiaires) ont participé aux opérations du mouvement inter académique, soit une augmentation de 47 enseignants (10 titulaires de plus et 37 stagiaires de plus) par rapport à 2024.

La répartition Femmes/Hommes :

	Femmes	Hommes
Pour les titulaires :	55	59.1%
Pour les stagiaires :	112	62.2%
Total	167	61.2%



Nous pouvons souligner que deux tiers des participants au mouvement inter académique sont des femmes.

**Le nombre de participants au mouvement inter académique est stable, un peu moins de 2 % des titulaires du 2<sup>nd</sup> degré de l'académie participent au mouvement inter, donc 98 % ne souhaitent pas changer d'académie.**

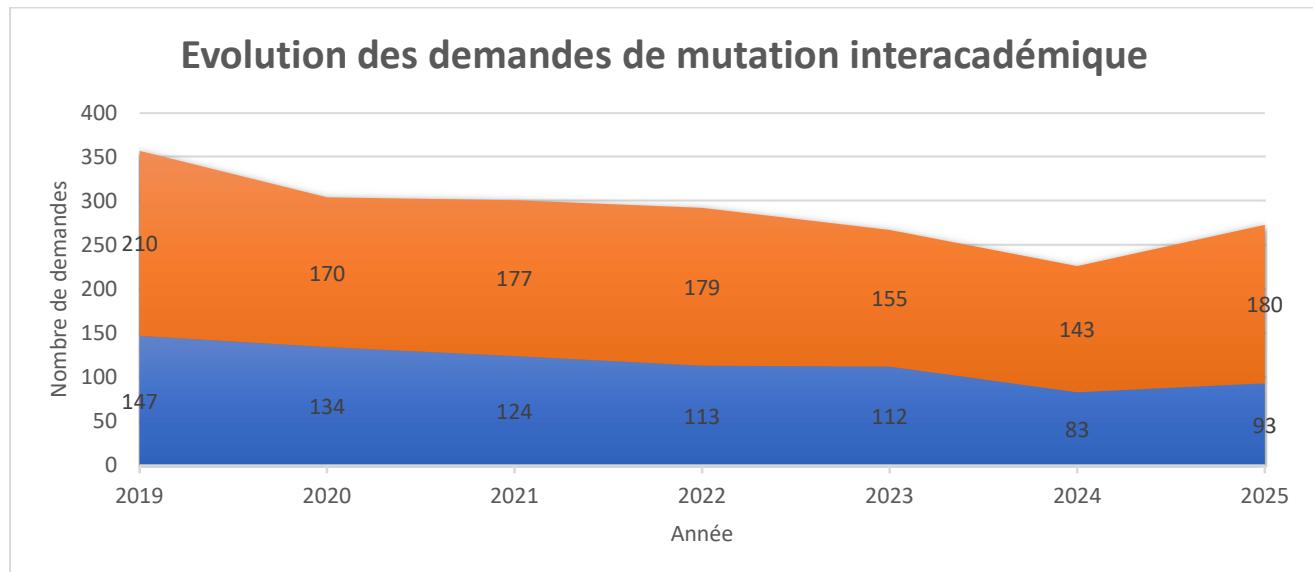
Participation des titulaires sur zone de remplacement : 15 TZR sont candidats au mouvement en 2025 soit 16,13 % des participants titulaires 2025 et 5,5 % des TZR de l'académie.

Ces chiffres sont en baisse par rapport aux données de 2024.

*Rappel demandes TZR années précédentes : 20,5% en 2024 ; 23,2 % en 2023 ; 23 % en 2022 ; 26,6 % en 2021 ; 31,3 % en 2020 ; 24,5 % en 2019.*

#### **Evolution des demandes de mutation :**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Titulaires</b>	147	134	124	113	112	83	93
<b>Stagiaires</b>	210	170	177	179	155	143	180
<b>Total</b>	357	304	301	292	267	226	273

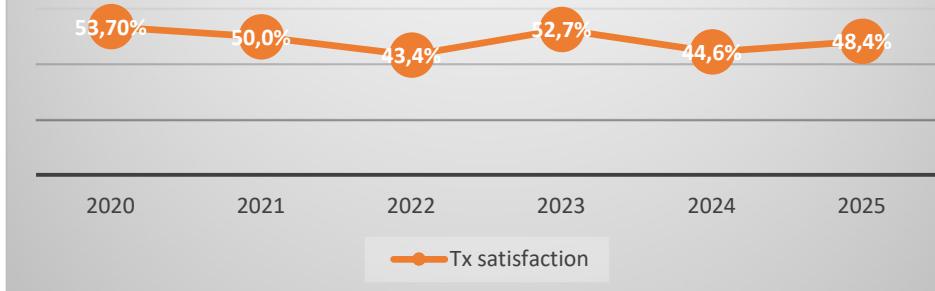


Les données montrent une tendance à la baisse du nombre global de demandes de mutations interacadémiques sur la période de 2019 à 2024 suivie d'une légère remontée en 2025, notamment en raison du nombre de stagiaires.

#### **I.A.2-B Mutations des titulaires et premières affectations des futurs néo titulaires**

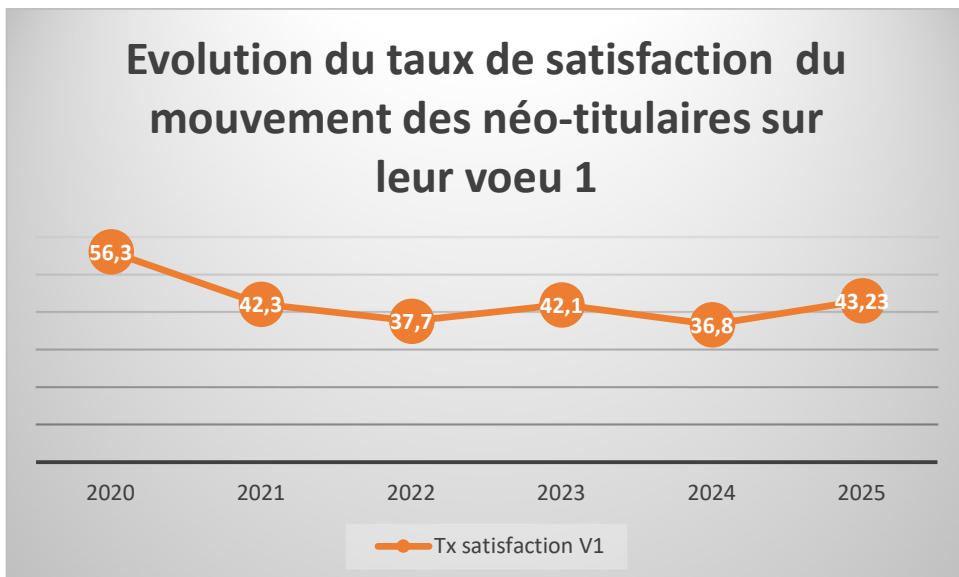
**Total affectations/mutations : 45 titulaires et 155 stagiaires soit 200 mutations**

## **Evolution du taux de satisfaction des titulaires (origine Besançon)**



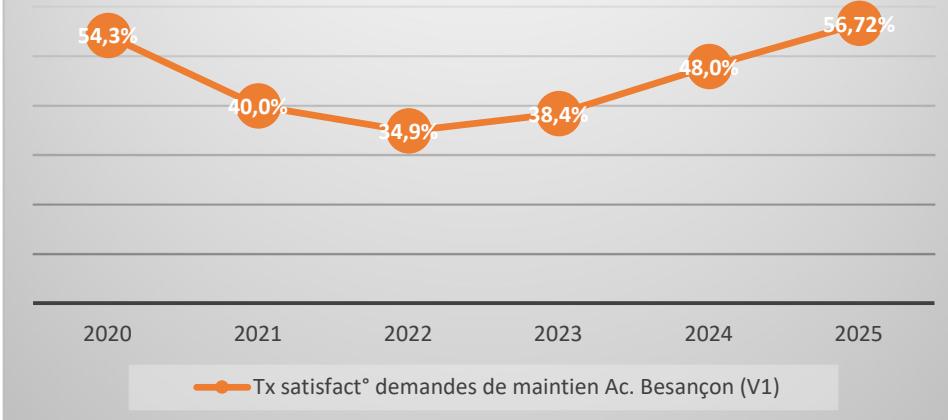
Le taux de satisfaction dans la cadre du mouvement des titulaires est en hausse par rapport à l'an passé.

## **Evolution du taux de satisfaction du mouvement des néo-titulaires sur leur voeu 1**



Le taux de satisfaction dans la cadre du mouvement des néo-titulaires sur leur vœu 1 atteint un plus haut niveau depuis 2021 pour s'établir à 43,23 %.

## Evolution du taux de satisfaction du mouvement des néo-titulaires sur leur maintien au sein de l'académie de Besançon



Nous constatons une hausse du taux de satisfaction des néo-titulaires sur vœu 1 en 2025 voulant rester à Besançon. Il s'agit du meilleur chiffre depuis 2020.

### Focus sur les demandes formulées au titre du handicap

14 agents ont déposé un dossier auprès du médecin du travail :

- 2 ont obtenu une bonification liée à la priorité handicap de 1000 pts
- 9 ont obtenu une bonification de 100 pts (RQTH)
- 3 n'ont pas obtenu de bonification (absence de RQTH ou non prioritaire)

6 personnes sont mutées sur vœu 1

### **Evolution des mutations en fonction de la priorité obtenue au titre du handicap (bonification de 1000 points)**

	Demandes (total)	Avis Favorable Recteur	Mutations obtenues par les agents ayant déposés un dossier
Inter 2025	14	2	6
inter 2024	19	3	3
inter 2023	24	10	9
inter 2022	25	3	3
inter 2021	20	3	3
inter 2020	14	3	3

L'attribution de la bonification de 1000 points joue un rôle déterminant dans l'aboutissement d'une demande de mutation.

Il est toutefois intéressant de noter qu'il y a une augmentation du nombre d'enseignants ayant obtenu une mutation parmi les personnes ayant déposé un dossier lié à la priorité de mutation liée au handicap malgré le nombre en légère baisse du nombre de bonification accordé au titre du handicap.

### Focus sur les demandes de rapprochement de conjoints

Origine : académie Besançon	Titulaires	Stagiaires	Total
Demandes de rapprochement conjoint	32	81	113
% par rapport aux participants inter	34.41%	45%	41.39 %
Mutés	17	62	79
Mutés sur vœu 1	16	44	60
Taux de satisfaction de mutation sur vœu 1	50 %	54.32 %	53.09 %

41.39 % des personnels ont demandé une bonification au titre du rapprochement de conjoint et parmi ceux-ci 53.09 % ont obtenu satisfaction sur vœu 1. (Données 2024 : 38,5 % des personnels ont demandé une bonification au titre du rapprochement de conjoint et parmi ceux-ci 48.3 % ont obtenu satisfaction sur vœu 1).

Nous pouvons souligner une progression de plus de 5 points de satisfaction entre les deux derniers mouvements.

## I.B - PHASE INTRA ACADEMIQUE

### I.B.1) – POSTES

- **Répartition des postes définitifs (hors ZR) offerts** ("vacants avant" ou libérés lors de la phase inter académique)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
. Disc type lycée <sup>2</sup>	169	212	224	210	191	241	252
. EPS	23	24	29	27	26	30	33
. PLP	98	94	127	123	114	113	100
. CPE	11	14	19	13	15	8	13
. PSYEN	30	39	40	42	44	31	35
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>	<b>383</b>	<b>439</b>	<b>415</b>	<b>390</b>	<b>423</b>	<b>433</b>

La diminution du nombre d'élèves au sein de notre académie a entraîné une érosion significative du nombre de postes offerts au mouvement ce qui limite les possibilités de mutations.

En amont des opérations de mutation, 50 postes définitifs ont été réservés en vue d'accueillir les fonctionnaires stagiaires (59 en 2024, 31 en 2023, 48 en 2022, 34 en 2021, 16 en 2020).

Parmi les postes vacants offerts au mouvement :

- 30 sont des postes spécifiques académiques (SPEA)

Rappel postes SPEA offerts années antérieures : 33 en 2024, 38 en 2023, 30 en 2022, 31 en 2021, 33 en 2020.

- 219 postes définitifs (hors ZR) comportent un complément de service

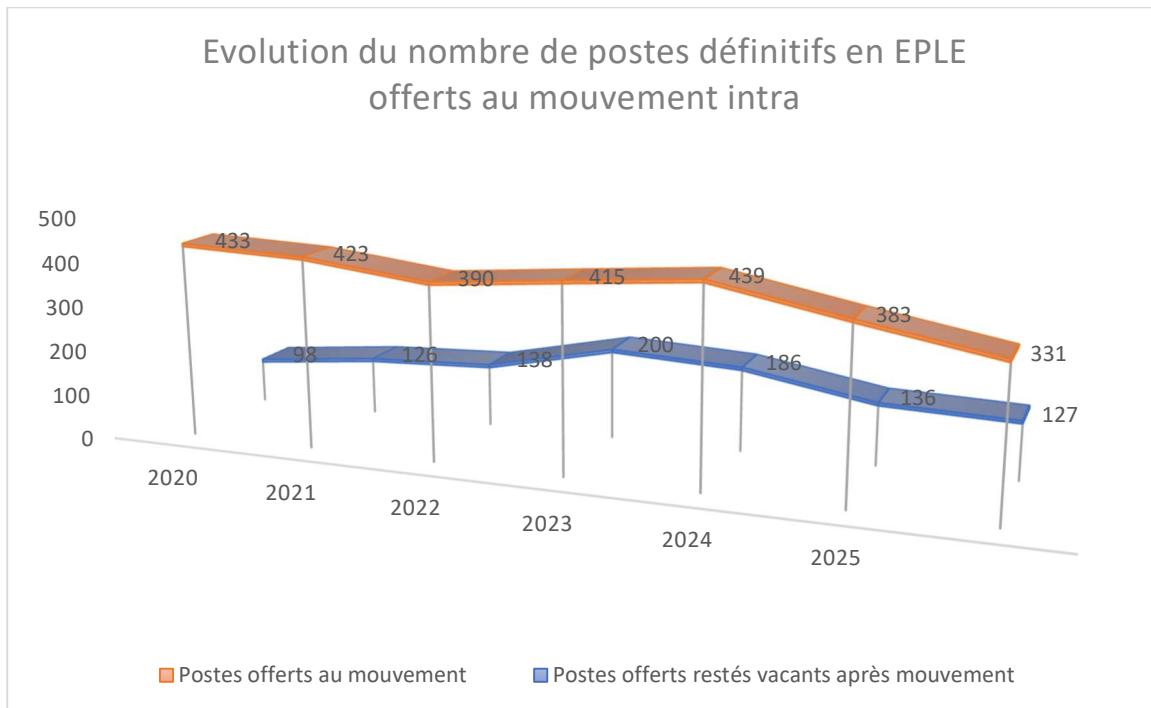
Rappel postes avec complément de service années antérieures : 281 en 2024, 270 en 2023

- **Postes offerts restés vacants après mouvement**

**127 postes sont vacants** à l'issue du mouvement, dont 22 postes de PSYEN (EDA & EDO), 12 postes en BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT et 8 SPEA.

<sup>2</sup> Disc type lycée : Toutes les disciplines qui ne sont pas EPS, PLP, CPE et PSYEN

Rappel années antérieures : 136 en 2024, 186 en 2023 ; 200 en 2022 ; 138 en 2021 ; 126 en 2020.



Nous constatons une diminution du nombre de postes restés vacants à l'issue du mouvement, ce chiffre est à relativiser compte tenu du nombre de postes en diminution offerts au mouvement.

#### I.B.2) - DEMANDES DE MUTATION (personnels de l'académie et entrants)

Les demandes des personnels dont la mutation ou 1<sup>ère</sup> affectation a été annulée ne sont pas comptabilisées.

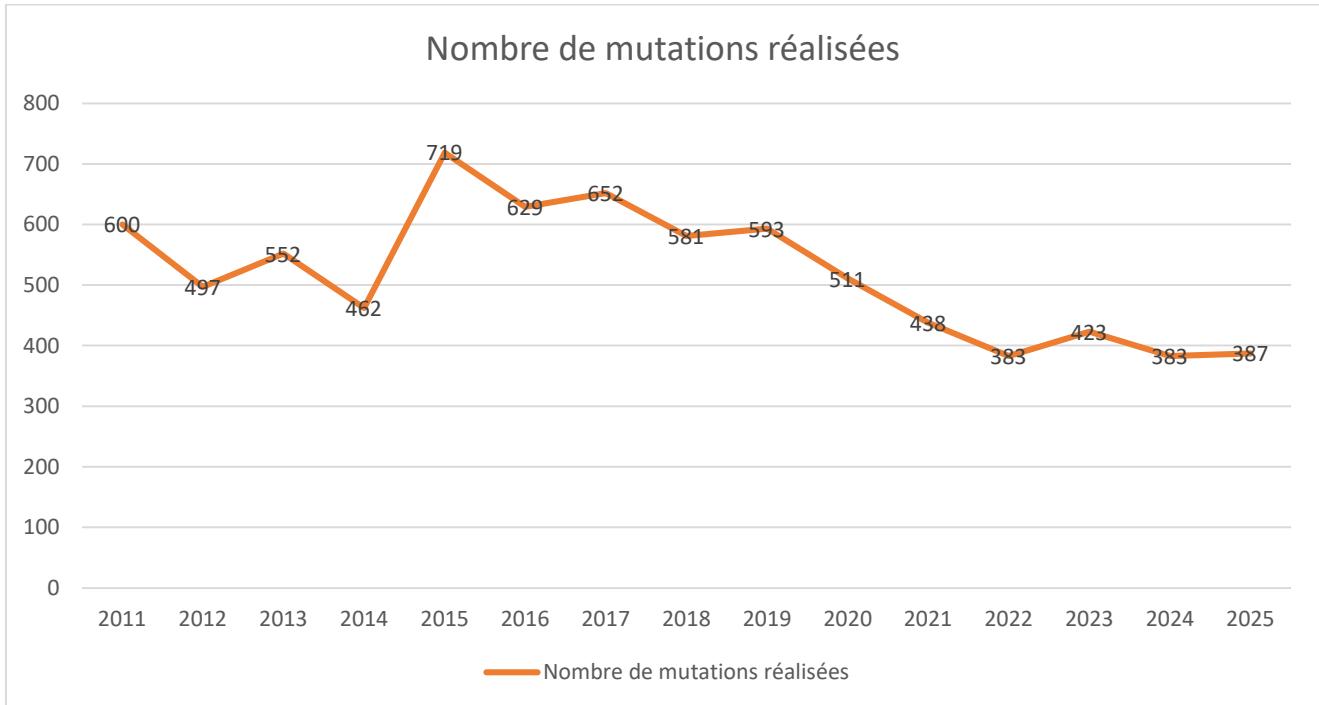
**875 agents** participent au mouvement intra académique dont **734 "titulaires purs intra"**.

Le nombre de participants est globalement stable après une diminution les années précédentes.

#### I.B.3) - RESULTATS

**387 mutations** (ou 1ères affectations) sont réalisées, soit 44,23 % des demandes

Taux de mutation années précédentes : 42,8% en 2024, 42,6% en 2023, 38,4 % en 2022, 39,8 % en 2021, 43,6 % en 2020.

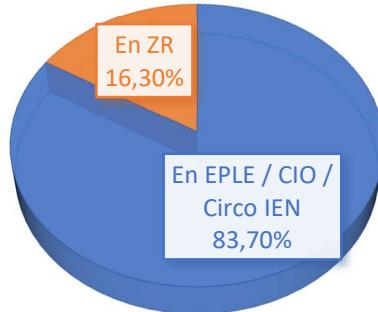


Nous constatons que le nombre de mutations est globalement stable depuis 2022, après une baisse constante depuis 2019.

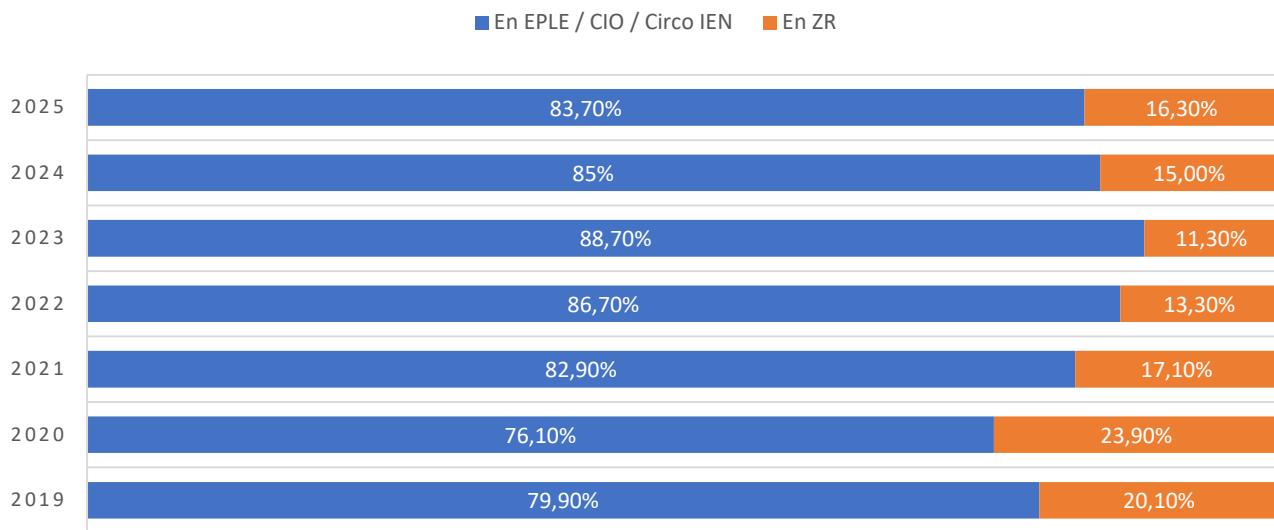
#### I.B.3.a) Répartition des personnels mutés par type d'affectation

Mutés →	En EPLE / CIO / Circo IEN	En ZR	Total	DONT	En extension EPLE – CIO	En extension ZR
<b>Titulaires</b>	<b>278</b>	<b>38</b>	<b>316</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	
<b>Néo titulaires</b>	<b>46</b>	<b>25</b>	<b>71</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	
<b>Total</b>	<b>324</b> <b>83.7 % des mutés</b> 85,0 % en 2024 88,7 % en 2023 86,7 % en 2022 82,9 % en 2021 76,1 % en 2020	<b>63</b> <b>16.3 % des mutés</b> 15,0 % en 2024 11,3 % en 2023 13,3 % en 2022 17,1 % en 2021 23,9 % en 2020	<b>387</b>	<b>30</b> 30 en 2024 27 en 2023 23 en 2022 18 en 2021 20 en 2020	<b>26</b> 20 en 2024 26 en 2023 27 en 2022 35 en 2021 41 en 2020	

## RÉPARTITION DES PERSONNELS MUTÉS PAR TYPE D'AFFECTION EN 2025



## HISTORIQUE DE LA RÉPARTITION DES PERSONNELS MUTÉS PAR TYPE D'AFFECTION



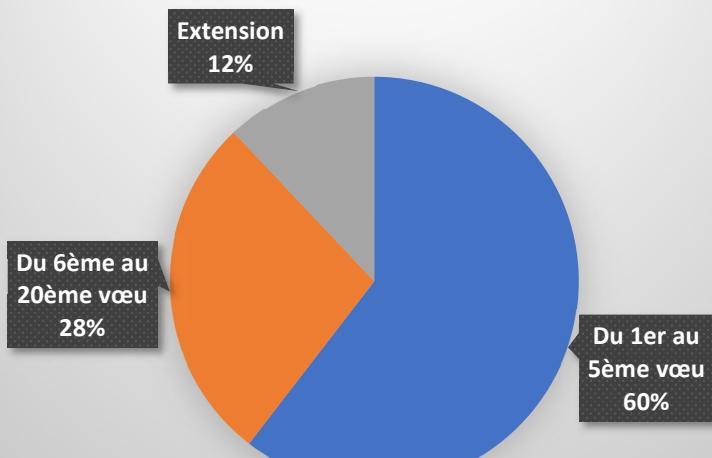
Les mutations ont majoritairement lieu à plus de 80 % en établissements depuis 2021.

### *I.B.3.b) Niveau de satisfaction des mutés*

	Titulaires	Néo titulaires	TOTAL
Du 1 <sup>er</sup> au 5 <sup>ème</sup> vœu	191 agents soit 60.44 %	34 agents soit 47,89 %	225 agents soit 58.14 %
Du 6 <sup>ème</sup> au 20 <sup>ème</sup> vœu	87 agents soit 27,53 %	19 agents soit 26,76 %	106 agents soit 27.39 %
Extension	38 agents soit 12,03 %	18 agents soit 25,35 %	56 agents soit 14.47 %

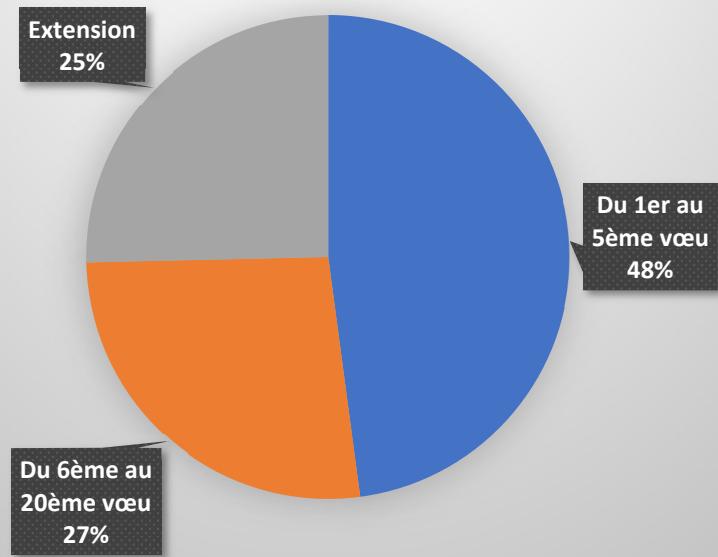
**Le taux de satisfaction des mutés sur vœu formulé est de 85,53 %**  
(86.6% en 2024, 87.5 % en 2023, 86.9 % en 2022 ; 87.9 % en 2021, 88,1 % en 2020)

## Niveau de satisfaction des mutés Titulaires



88 % des enseignants titulaires arrivent sur des vœux formulés.

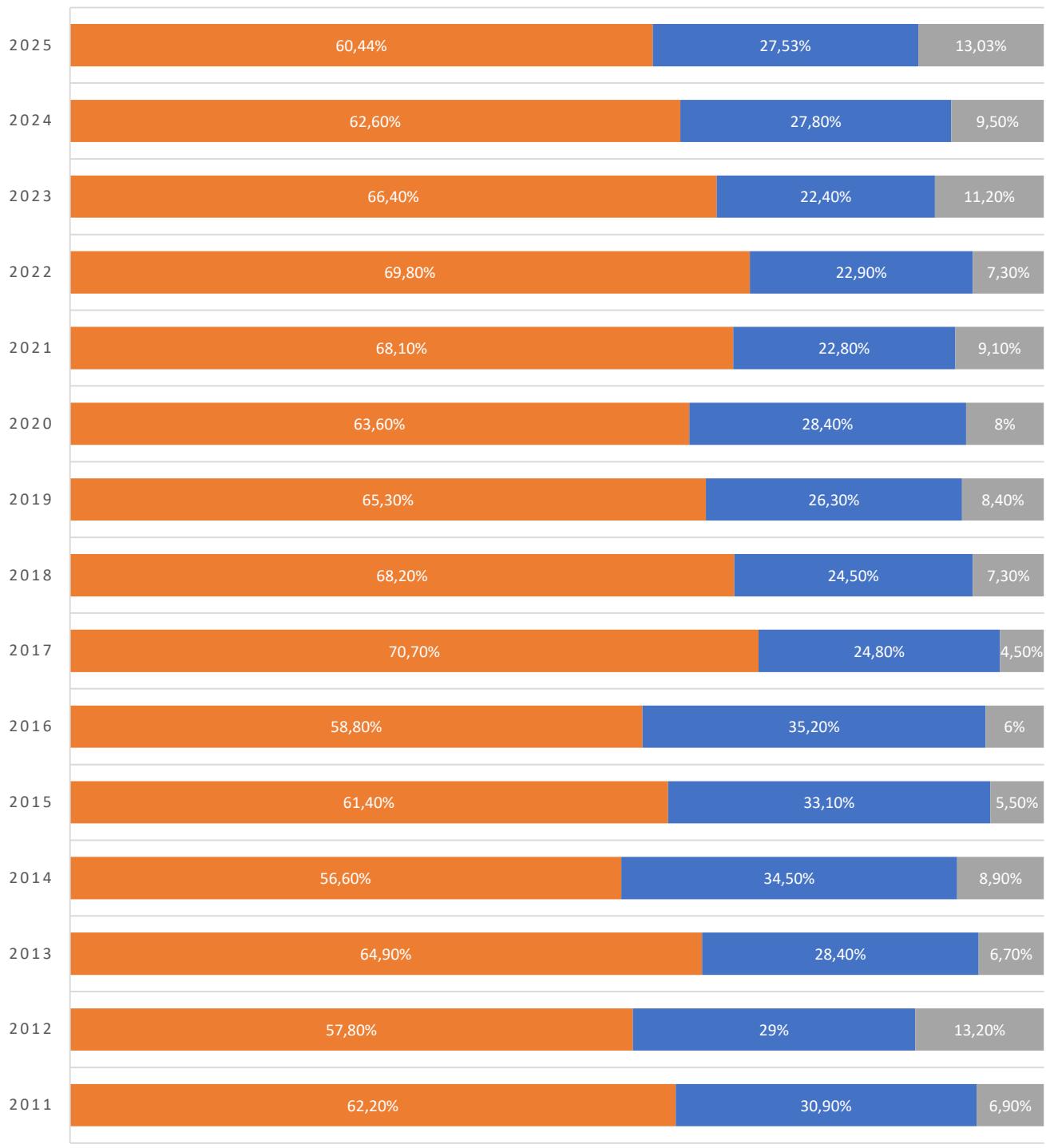
## Niveau de satisfaction des mutés Néo titulaires



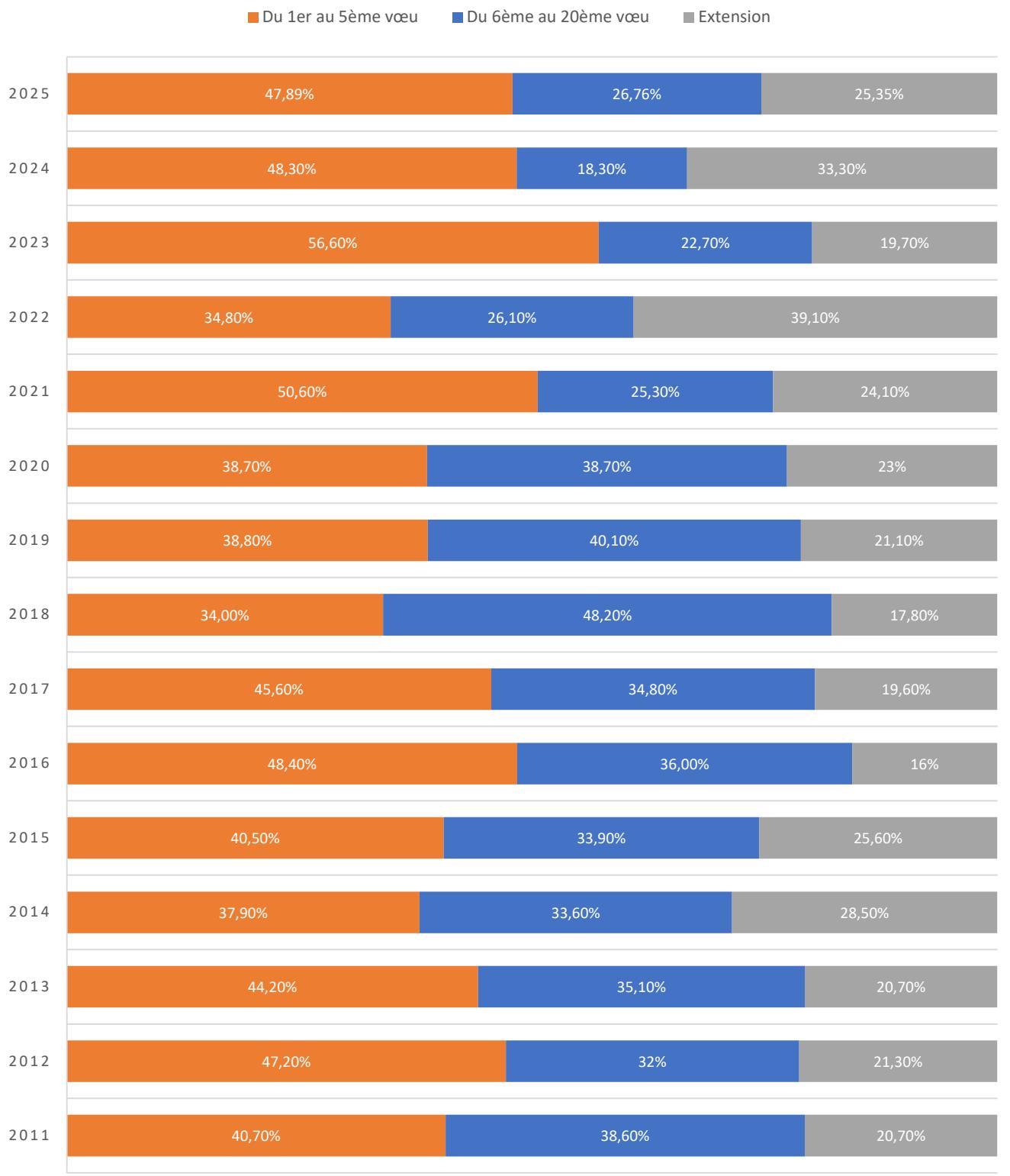
75 % des enseignants néo-titulaires arrivent sur des vœux formulés.

# NIVEAU DE SATISFACTION DES TITULAIRES MUTÉS DANS LE CADRE DU MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE

■ Du 1er au 5ème vœu   ■ Du 6ème au 20ème vœu   ■ Extension



# NIVEAU DE SATISFACTION DES NEO TITULAIRES MUTÉS DANS LE CADRE DU MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE



La diminution des postes offerts dans le cadre du mouvement a provoqué une augmentation du nombre d'enseignants mutés en extension pour atteindre plus de 13,03 %, ce chiffre atteint 25,35 % chez les néotitulaires. Il est toutefois intéressant de noter une baisse de chiffre par rapport à 2024.

#### **Affectations en extension :**

Sur l'ensemble des enseignants :

- 14,47 % des mutés le sont au titre de l'extension (13.4% en 2024, 12.5 % en 2023 ; 13% en 2022 ; 12.1% en 2021, 11,9 % en 2020).
- 41.26 % des personnels affectés sur ZR et 9,25 % des personnels affectés en établissement le sont au titre de l'extension.

Rappel taux de mutation en EXT sur ZR années précédentes : 35.7% en 2024, 54.2 % en 2023, 52,9% en 2022 ; 46.7% en 2021, 33,6 % en 2020).

Nous pouvons donc souligner que plus de 90 % des enseignants arrivant en établissement ont fait ce choix, tandis que seulement 58 % des enseignants arrivant en zone de remplacement (ZR) l'ont fait.

#### ***I.B.3.c) Focus mutation des titulaires :***

Demandes de mutation de titulaires : 803 - Titulaires mutés : 316 soit un taux de mutation de 39,35%.

Rappel taux de mutation des titulaires années précédentes : 38.4% en 2024, 38.6% en 2023, 33,8 % en 2022 ; 34.7 % en 2021 36,1 % en 2020.

*Le pourcentage de titulaires mutés est en hausse depuis 2020.*

#### **Répartition des mutations des titulaires :**

<b>Groupes mvt</b>	<b>TOTAL</b>	Dont TZB	Dont affectés en EXT
Type lycée/collège	223	61	30
PLP	32	5	5
EPS	43	8	2
CPE	12	1	1
PSYEN	6	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>316</b>	75	38
<i>Rappel 2024</i>	313	74	30
<i>Rappel 2023</i>	357	80	40
<i>Rappel 2022</i>	314	89	23
<i>Rappel 2021</i>	351	76	
<i>Rappel 2020</i>	374	100	

#### Ancienneté de poste des "purs intra" mutés :

- Ancienneté moyenne TZB : 3,95 ans (5.8 ans en 2024, 4.7 ans en 2023, 5,3 ans en 2022 ; 4,6 ans en 2021, 4,9 ans en 2020)
- Ancienneté moyenne TPD Etablissements / Services : 7,87 ans (7.1 ans en 2024, 8.6 ans en 2023, 7,8 ans en 2022 ; 8,5 ans en 2021, 8,1 ans en 2020)
- Ancienneté moyenne : 6.74 ans (6.6 ans en 2024, 7.2 ans en 2023, 6,7 ans en 2022, 7,2 ans en 2021, 6,7 ans en 2020)

L'ancienneté moyenne des TZB tend à diminuer, celle des titulaires revient à son niveau de 2022, ce qui conduit également l'ancienneté moyenne à revenir à son niveau de 2022 soit 6.7 ans.

## I.B.4) – CRITERES DE CLASSEMENT DES DEMANDES

### I.B.4.a) Priorités relevant de l'article L. 512-19 du code général de la fonction publique :

- Demandes formulées au titre du handicap

Demandes déposées au titre de la priorité de mutation	Bonifications accordées		Mutés sur vœu
	1000 pts	100 pts	
56	13	61	42

Taux de mutation (bénéficiaires d'une bonification) : 56.76 % (rappel 2024 : 42.6 % ; rappel 2023 : 42.9 %, rappel 2022 : 34,4 % ; 2021 : 43.6 % ; 2020 : 33,3 %)

Taux de mutation des bénéficiaires de la priorité de 1000 pts : 76.92 % (rappel 2024 : 100% ; rappel 2023 : 77,8 %, rappel 2022 : 82 % ; 2021 : 93 % ; 2020 : 40 %)

Le taux de mutation des bénéficiaires de la priorité de 1000 points a sensiblement diminué mais cela s'explique par l'absence de postes vacants dans les vœux formulés par les participants au mouvement.

- Rapprochement de conjoints

Demandes recevables	mutés sur vœu
381	152

Taux de satisfaction global = 39,89 % (rappel 2024 : 39.75 % ; rappel 2023 : 43% ; 2022 : 34,9 % ; 2021 : 43,5 % ; 2020 : 46 %)

Le taux de satisfaction est similaire à celui de 2024.

- Affectation en établissement relevant de l'éducation prioritaire (REP+) :

13 personnes mutées en REP+

Postes vacants offerts : 13

Postes offerts restés vacants après mouvement : 0

Nous pouvons souligner qu'aucun poste n'est resté vacant et qu'ils ont tous été pourvus par des titulaires.

**La simplification du processus d'obtention des bonifications REP+ a porté ses fruits : aucun poste REP+ n'est resté vacant.**

Nous pouvons toutefois indiquer qu'un poste a été pourvu dans le cadre d'un vœu en extension.

- Mesures de carte scolaire

18 mesures de carte scolaire ont été prononcées, dont 14 ont donné lieu à une demande de mutation.

64.29 % des personnels ont été réaffectés dans leur bassin de vie (soit au plus près de l'ancien EPLE d'affectation, soit en tenant compte des vœux personnels formulés).

Rappel MCS années antérieures : 26 en 2024 ; 27 en 2023 ; 19 en 2022 ; 39 en 2021 ; 35 en 2020.

Il y a eu moins de mesures de carte, et ce chiffre est similaire à celui de 2022, qui était déjà inférieur à celui des années précédentes.

#### *I.B.4.b) Autres situations*

- **Autorité parentale conjointe**

	Demandes recevables	mutés sur vœu	Pourcentage
2025	33	13	39,39%
2024	38	6	16%
2023	32	10	31%

En 2025, les demandes recevables représentent 3.77 % des demandes de mutation intra académique (Rappel en 2024 : 4.3 %)

Nous constatons une nette progression du pourcentage de mutations des enseignants ayant sollicité une autorité parentale conjointe.

- **Stabilisation des TZR sur poste fixe en EPLE**

Ancienneté de poste dans la ZR	Nbre de TZR candidats	Nbre de cdts stabilisés en EPLE (vœu formulé)	%	N-1	N-2	N-3	N-4	N-5
< 4 ans	91	23	25.28%	19.4%	22,9%	19,4%	15,1%	14,9%
≥ 4 ans et < 8 ans	116	15	12.93%	25,2%	28,8%	22,1%	19,5%	27,1%
≥ 8 ans	64	9	14.06%	37,2%	34,1%	38,2%	32,4%	35,9%
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>47</b>	<b>17.4%</b>	<b>26,1%</b>	<b>27,7%</b>	<b>22,5%</b>	<b>18,2%</b>	<b>21,4%</b>

- **Affectation des agrégés en lycée (+ LP pour l'EPS)**

- 121 demandes de mutations d'agrégés, 51 agrégés mutés soit 42.14 %
- Taux de mutation global des agrégés : 42.14 % (39.1% en 2024, 49.5% en 2023, 44,7 % en 2022 ; 39,3 % en 2021 ; 54,2 % en 2020)

- **Affectations sur postes SPEA**

299 postes sont étiquetés SPEA à la rentrée 2025. (En 2024 ; 318 postes SPEA)

	PV offerts	Candidatures recevables	Affectations réalisées	PV offerts non pourvus
2025	30	37	23	7
2024	33	30	25	8
2023	38	23	18	20
2022	30	14	13	17
2021	31	27	16	15
2020	33	29		17

Bien que le nombre de candidatures recevables soient en légère hausse, le nombre d'affectation est resté similaire aux données de l'an passé.

## I.B.5) – FIABILISATION DES DOSSIERS – CONTROLE ET CORRECTIONS

Tous les dossiers de mutation sont contrôlés. A l'issue de la publication des barèmes, 45 réclamations ou demandes de renseignements ont été formulées et 9 ont fait l'objet d'une modification. (En 2024, 92 demandes).

Les demandes portent sur les éléments suivants :

(Plusieurs éléments de réclamation possibles dans une même demande)

- Situation familiale : ..... 28
- Handicap : ..... 5
- Mesures de cartes scolaires : ..... 1
- Ancienneté poste/échelon : ..... 5
- Education prioritaire et affectation EREA : ..... 4
- Vœu préférentiel : ..... 2
- Stabilisation. TZR : ..... 1
- Détachement : ..... 2
- Mobilités disciplinaires : ..... 2
- Autres : ..... 7

Le nombre de demandes est en baisse sensible de près de 50 %.

## I.B.6) RE COURS ET REVISIONS

### I.B.6.a) Recours formés contre les résultats du mouvement

	Nombre total de recours reçus	Nombre de recours examinés en bilatérale	Nombre total d'affectations déf. modifiées suite à recours
Disc TYPE LYC	81	57	0
PEPS	4	1	0
PLP	6	5	0
CPE	1	1	0
PSYEN	1	1	0
<b>Total</b>	<b>93</b>	<b>65</b>	<b>0</b>
Rappel 2024	66	43	0
Rappel 2023	73	52	1
Rappel 2022	83	61	0
Rappel 2021	55	44	1
Rappel 2020	38	28	0

Bien que le nombre de recours puisse sembler en nette hausse, il s'agit pour un bon nombre d'entre eux de demandes de renseignements, et non de véritables recours.

Ces situations ont été abordées lors des échanges avec les représentants du personnel lors de l'étude de ces cas.

### I.B.6.b) Demandes de révisions provisoires

	Nombre total de demandes de révision reçues	Nombre d'accords de principe donnés
Disc TYPE LYC	56	37
PEPS	3	3
PLP	4	4
CPE	1	1
PSYEN	1	1
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>46</b>
<i>Rappel 2024</i>	55	29
<i>Rappel 2023</i>	75	30
<i>Rappel 2022</i>	46	20
<i>Rappel 2021</i>	52	16
<i>Rappel 2020</i>	53	34

Davantage de demandes de révision ont reçu un accord de principe : 70.77% en 2025 (52,72 % en 2024 ; 40,00 % en 2023).

Chaque situation a été étudiée individuellement, afin d'apporter la réponse la plus personnalisée.

### I.B.7) PHASE D'AJUSTEMENT

#### I.B.7.a) Affectation des stagiaires (*observation septembre 2025*)

A noter : La quotité de service des fonctionnaires stagiaires est déterminée en fonction du diplôme détenu par le lauréat ou de leur expérience professionnelle d'enseignement antérieure en qualité d'agent contractuel.

Années	Stagiaires 1/2 tps	Stagiaires Temps Complet (dont ex contract. avec expérience) (TC)	S/ Total	Renouvel. (1/2 tps) Ou Prol. Stage (1/2 ou TC)	CTEN BOE 1/2 tps ou TC si expérience	Ex titulaires (TC)	Total
2025	69	114 (19)	183	9	2	13	207
<i>Rappel 2024</i>	68	113 (27)	181	11	1	27	220
<i>Rappel 2023</i>	55	86	141	11	2	19	173
<i>Rappel 2022</i>	73	79	152	16	3	28	199
<i>Rappel 2021</i>	139	19		27	1	12	198
<i>Rappel 2020</i>	151	12		21	4	25	213

Entre juillet et septembre 2025, **11 stagiaires** ont renoncé au concours ou démissionné et 4 reports de stage pour absence de M2.

S'ajoutent 19 contractuels alternants (24 en 2024 ; 29 en 2023 ; 28 en 2021).

### I.B.7.b) Affectations provisoires des personnels chargés du remplacement (observation au 1<sup>er</sup> octobre 2025)

- Nombre de TZR : 267 dont 155 sur des affectations provisoires à l'année  
Rappel années précédentes : 279 en 2024, 306 en 2023, 369 en 2022 ; 439 en 2021 ; 478 en 2020.  
58.05 % sont affectés à l'année sur BMP (AFA)  
Rappel AFA années antérieures : 46.7 % en 2024, 64.7 % en 2023, 66.6 % en 2022 ; 66 % en 2021 ; 59,6 % en 2020.
- Nombres de contractuels en position d'activité :  
149 Contractuels CDI & Maitres auxiliaires (148 en 2024)  
529 Contractuels CDD (560 en 2024)

## II – AUTRES MOBILITES

### II.A – DETACHEMENT

DETACHEMENTS ENTRANTS	Total demandes recevables	Dont demandes hors éduc. nationale	Nombre d'entrées	Dont entrées prof.écoles	Dont entrées autres corps du 2nd degré	Dont entrées autres corps MEN	Dont entrées autres personnels autre ministère	Dont entrées personnels collectivité locale
En 2025	39	3	25	21	3	1	0	0
En 2024	63	4	39	31	4	1	3	0
En 2023	31	0	8	3	4	1	0	0

A la rentrée 2025 comme en 2024, une campagne complémentaire en lettres et en mathématiques a été organisée par le ministère.

Après une hausse des demandes en 2024, nous constatons un retour à une volumétrie légèrement supérieure à celle de 2023, tout en restant comparable.

DETACHEMENTS SORTANTS	Total demandes	Nombre de sorties	Dont vers le corps des PE	Dont vers l'ens. Sup. (ATER Doctorant ...)	Dont vers autre corps MEN hors ENS	Dont vers autre ministère	Dont vers collect. locale	Dont vers étranger
En 2025	30	20	0	5	1	9	2	9
En 2024	23	22	1	7	2	3	1	8
En 2023	23	19	0	3	1	2	4	9

Nous constatons une augmentation des demandes sortantes, mais le nombre de sorties effectives reste relativement constant.

## ***II.B – AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (hors ATER et doctorant)***

Suite à la première campagne, 6 enseignants ont été affectés dans l'enseignement supérieur à titre définitif.

Suite à la seconde campagne, 3 demandes ont été formulées : 2 enseignants ont été affectés dans l'enseignement supérieur, 1 demande a eu un avis défavorable.